



## Cognition Langage Interaction Année universitaire 2018-2019

### Présentation

L'École Doctorale réunit un ensemble homogène de domaines qui s'inscrivent globalement dans le champ des sciences cognitives ou peuvent s'y rattacher. Il s'agit de la linguistique, de la psychologie, des neurosciences, de l'informatique, des mathématiques et des sciences de l'information et de la communication. Ceci constitue une configuration relativement unique dans la carte nationale des offres de formation et de recherche. Les relations interdisciplinaires entre linguistique et psychologie sont fondatrices d'un champ de recherche fondamental sur l'acquisition du langage. Les recherches spécifiques sur les langues signées combinent une perspective linguistique (description des langues signées), et une perspective didactique (enseignement aux sourds des langues signées et écrites) faisant appel à la psychologie et à l'informatique. Les recherches faisant intervenir la cognition artificielle, l'informatique, la cognition située ou naturelle et le traitement de l'information et de la communication ont fortement contribué aux progrès des Sciences cognitives. Par ailleurs, l'apport des potentiels évoqués et de l'imagerie cérébrale a été largement utilisé en psycholinguistique et en psychopathologie. Il est clair que ces collaborations sont, grâce à l'École Doctorale, désormais, non seulement amplifiées, mais instituées dans un programme ambitieux qui vise à une meilleure adéquation des thèses avec le corps des connaissances actuelles.

Site internet de l'école doctorale :  
<http://www.ci.univ-paris8.fr>

### Sommaire

Présentation	1
La Direction de l'ED	2
Administration	2
Les unités de recherche	2
Axes de recherche	3
Système de crédits	4
Module 1	5
Module 2	7
Le règlement interne de l'ED	8
Contacts utiles	9

## La Direction de l'École Doctorale

Directeur : Joaquim Brandão de Carvalho  
Directrice adjointe : Isis Truck

### CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS	BIATOSS
Titulaire : Charles Tijus	Marlène Monteiro
Suppléant : Isis Truck	Reinaldo Lara
Titulaire : Wolfgang Schmid	
Suppléant : Farid Mokrane	PERSONNALITÉS
Titulaire : Isabel Urdapilleta	EXTÉRIEURES
Suppléante : Patrick Mollaret	M-C Gay (Univ. Paris
Titulaire : Imad Saleh	Ouest)
Suppléante : Bernadette Dufrene	Philippe Roy (Cap
Titulaire : Raphael Miljkovich	Digital)
Suppléant : Françoise Decortis	Dominique Larousse
Titulaire : Marie-Carmen Castillo	(SNCF)
Suppléant : Arnaud Plagnol	Herve Bodilis (Orange)
Titulaire : Sophie Wauquier	
Suppléant : Giorgio Magri	DOCTORANTS
Titulaire : J. Brandao de Carvalho	4 sièges à pourvoir,
Suppléant : Isabelle Roy	scrutin prévu pour
Titulaire : Abderrahman El Mhamedi	début 2019

## Administration

Responsable administratif : Reinaldo Lara  
Tél. : 01 49 40 73 68  
Courriel : rlara@univ-paris8.fr  
Horaires d'ouverture du secrétariat : du lundi  
au jeudi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h  
Vendredi de 9h30 à 12h

## L'école en chiffres

7 unités de recherche, 69 directeurs de recherche, 177 doctorants.

### LES DOCTORATS :

- Ergonomie
- Informatique
- Mathématiques
- Mathématiques option informatique
- Productique - Génie industriel
- Psychologie (psychopathologie et neuropsychologie, sociale, cognitive)
- Sciences de l'Information et de la Communication
- Sciences du Langage

## Les unités de recherche

UMR 7023 - Structures formelles du langage  
Responsable : S. Wauquier  
Site : <http://www.umr7023.cnrs.fr/>

EA 2027 - Laboratoire de Psychopathologie et de Neuropsychologie  
Directrice : M-C Castillo  
Site : <https://www.lpn-p8.com/>

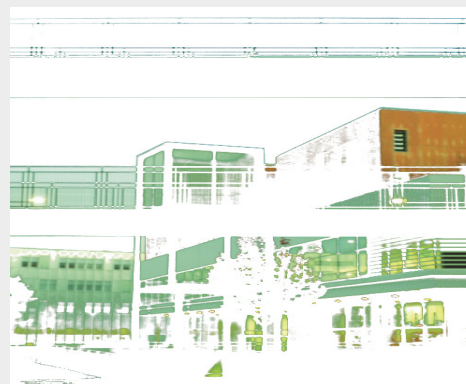
EA 4386 - Laboratoire Parisien de Psychologie Sociale (LAPPS - Paris 8/Paris 10)  
Directeur : T. Meyer  
Site : <http://lapps.parisnanterre.fr/>

EA 349 - Laboratoire Paragraphe  
Directeur : I. Saleh  
Site : <http://paragraphe.univ-paris8.fr>

UMR 7539 - Laboratoire Analyse Géométrie et Application (LAGA - Paris 8/Paris 13)  
Directeur J. Barral  
Site : <http://www.math.univ-paris13.fr/laga>

EA 4004 - Cognitions Humaine et Artificielle  
Directeur : C. Tijus  
Site : <http://www.cognition-usages.org/chart/>

EA 7393 - Laboratoire QUARTZ  
Directeur : J.-P. Borbot  
Site : <http://www.laboratoire-quartz.fr/>



## Axes de recherche des unités

### Structures formelles du langage (UMR 7023)

Les recherches menées dans l'UMR 7023 s'articulent autour de quatre thèmes principaux :

- 1- Grammaire, cognition et acquisition
- 2- Linguistique formelle : phonologie, sémantique, syntaxe
- 3- Diachronie, changement et variation
- 4- Typologie linguistique
- 5- Langues des signes et formalisation de la modalité visuo-gestuelle

### Laboratoire de Psychopathologie et Neuropsychologie (EA 2027)

Les deux axes thématiques du laboratoire :

- 1- Pathologies persistantes, handicap et rétablissement
- 2- Approche neurocognitive des troubles de la communication et de la mémorisation

### Laboratoire Paragraphe (EA 349)

- 1- Hypertexte et l'hypermédia
- 2- Ecriture interactive
- 3- Usage et usagers des TIC
- 4- Génération automatique de textes
- 5- Éducation, Développement, Apprentissage
- 6- Web sémantique collaboratif, social et dynamique
- 7- Ergonomie et processus de conception et création

### Laboratoire parisien de psychologie sociale (EA 4386 – double accréditation Paris 8/Paris 10)

- 1- Responsabilité et justice sociale
- 2- Communication et langage
- 3- Catégorisation, attitudes et comportements

### Cognitions Humaine & ARTificielle (EA 4004)

- 1- Modélisation de l'action
- 2- Modélisation de la compréhension
- 3- Personnes à besoins spécifiques
- 4- Analyse de données, modélisation et simulation

### Laboratoire Analyse, Géométrie et Applications (UMR 7539 –accréditation Paris 8/Paris 13)

- 1- Arithmétique et géométrie algébrique
- 2- Mathématiques pour le traitement de l'information et de l'image (responsable : Claude Carlet – Université Paris 8)
- 3- Modélisation et Calcul scientifique
- 4- Physique mathématique et Équations aux dérivées partielles
- 5- Probabilités et Statistiques
- 6- Théorie ergodique et Systèmes dynamiques
- 7- Topologie algébrique

### Laboratoire QUARTZ (EA 73 93)

- 1- Modélisation géométrique pour la maquette numérique
- 2- Ingénierie des systèmes mécatroniques
- 3- Conception & Optimisation des Systèmes Industriels - COSI
- 4- Eco-conception et Optimisation de Produits - EOP

## Systeme de crédits

Le total de crédits à obtenir pour être autorisé à soutenir la thèse de doctorat est de 48 crédits. Cela correspond à la validation de deux modules : module 1 (formations) et module 2 (activités scientifiques). La thèse vaut 132 crédits. Après la soutenance de la thèse, un doctorant aura donc obtenu 180 crédits. Module 1 et 2 = 48 crédits + thèse 132 crédits = 180 crédits.

Le nombre de crédits auquel donnent droit les différentes activités de l'ED est de 24 minimum pour le module 1 (formations proposées) et 24 maximum pour le module 2 (activités scientifiques). Cela permet une certaine souplesse : si le doctorant n'a pas publié dans une revue, il peut tout de même récupérer des crédits via le module 1 et soutenir sa thèse.

De même, si le ou la doctorant.e est à l'étranger, en province, etc., il ou elle peut obtenir des crédits via de formations externes à l'ED. Il n'est donc pas contraint de suivre les formations qui ont lieu à l'université Paris 8.

Comment s'inscrit-on aux cours proposés par l'ED ?

Dès que le planning des cours est communiqué au secrétariat de l'ED, les doctorants et doctorantes reçoivent par courriel un lien d'accès à l'inscription en ligne.

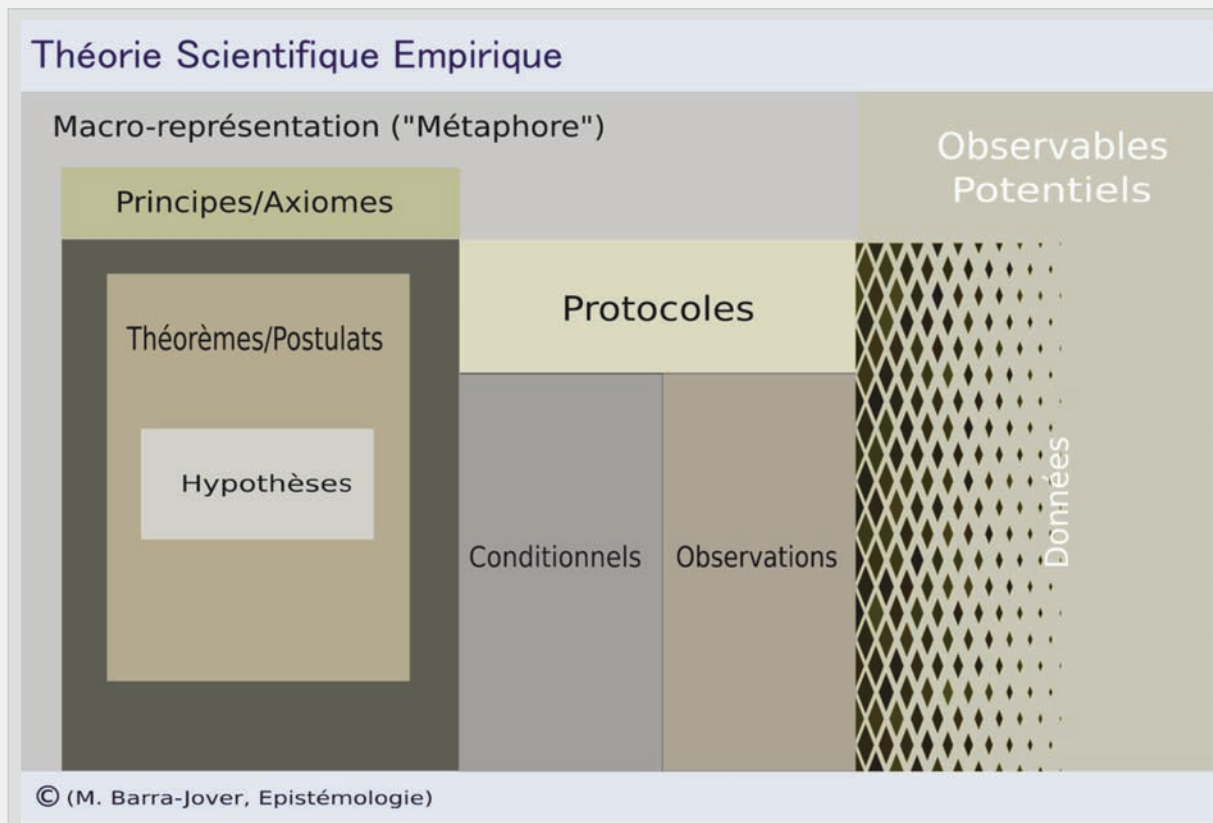
Type de crédit	Nombre de crédits	
Thèse		132
<b>Module 1 : Formations proposées</b>		
<b>1. Formation ED</b>		
▪ Épistémologie	12	24 min.
▪ Statistiques	10	
▪ LaTeX (langage pour composer un document scientifique)	6	
▪ Initiation HTML (création de pages web)	3	
▪ Séminaire de philosophie de la psychiatrie (destiné aux doctorants en psychologie)	9	
▪ Séminaire « Les méthodes qualitatives en sciences humaines »	9	
<b>2. Formations extérieures à l'ED</b>		
- Recherche documentaire (formation proposée par la bibliothèque de Paris 8)	3	48
- Ateliers de préprofessionnalisation organisés par le SCUJO-IP de l'université Paris 8	3	
- Autres formations facultatives : Écoles d'été, Collège de France, séminaires inter-équipes animés par les doctorants dans leur laboratoire d'accueil, formations thématiques et autres	9 max. par formation	
<b>Module 2 : Activités scientifiques</b>		
- Article individuel	max. 10 par communication	12 min. 24 max.
- Communication à un colloque	de 3 à 6 par article	
- Présence au colloque de l'ED CLI	2	
- Présentation d'une communication au colloque CLI	2	
- Participation au comité d'organisation du colloque CLI	de 2 à 4	
		<b>Total</b>
		<b>180</b>

# Module 1

## 1 - Cours d'épistémologie

Enseignant : Mario Barra-Jover

Ce cours aborde la philosophie de la science dans la perspective des sciences humaines. Sont discutés des problèmes comme la démarcation (quelle est la différence entre savoir scientifique et savoir non scientifique), l'objectivité, les formalismes logiques et mathématiques, la falsifiabilité des hypothèses ainsi que leur genèse. L'approche adoptée est fondamentalement celle de la philosophie analytique.



2 - Séminaire « Les méthodes qualitatives en sciences humaines » organisé par Marie-Carmen Castillo et Marie Koenig

- Epistémologie des recherches qualitatives : pertinence présupposés, contraintes éthiques et champs d'application
- Introduction à l'approche qualitative : histoire, principes, usages
- Exemples d'analyses d'entretiens ou de données qualitatives

3 - Séminaire de philosophie de la psychiatrie (destiné aux doctorants en psychologie) organisé par Bernard Granger, Bernard Pachoud et Arnaud Plagnol. Ce séminaire a pour objectif de contribuer à des travaux de recherche en philosophie de la psychiatrie, axés sur des problèmes épistémologiques actuels et s'inscrivant dans le cadre de la philosophie de la médecine.

4 - Initiation HTML (création de pages Web)

Enseignant : Imad Saleh



5 - Cours de statistiques

Enseignant : Samuel Demarchi

6 - Cours LaTeX (langage pour composer un document scientifique)

Enseignant : Laurent Roussarie

- Les principes de la chaîne de compilation d'un document
- Les éléments fondamentaux du langage de composition et de la structuration de documents
- La définition de commandes personnelles et de la production automatique de bibliographie



## Formations hors école doctorale

### Formations et ateliers proposés par l'Université Paris 8 hors ED CLI

- Recherche documentaire (bibliothèque de l'université Paris 8)
- Ateliers « devenir professionnel » (SCUIO P8)

### Autres enseignement hors ED CLI

Ce sont des enseignements pouvant contribuer à la formation d'un doctorant. Le choix est vaste : écoles d'été, cours du Collège de France, séminaires inter-équipes animés par les doctorants dans leur laboratoire d'accueil, formations thématiques et autres.

Principe à retenir : 2 heures de cours = 1 crédits.

Les enseignements hors école doctorale sont plafonnés à 9 crédits (18h) maximum par cours. La validation est soumise à l'avis favorable du directeur de recherche du doctorant. La validation s'effectue via une attestation de présence ou la fiche de validation de l'ED CLI (pas de notes d'examen à fournir). Toute attestation doit contenir : le nom de l'enseignant et sa signature, l'intitulé de la formation, la date et le volume horaire. Pour le Collège de France il existe une fiche de présence spécifique.

## Collège de France

"Les cours de toutes les chaires du Collège de France sont ouverts à l'ensemble des doctorants de l'Ecole Doctorale Cognition Langage Interaction sous réserve des places disponibles.

La participation des étudiants de l'Ecole doctorale Cognition Langage Interaction aux cours dispensés par les chaires du Collège de France sera validée par l'Ecole Doctorale Cognition Langage Interaction au titre de module de formation complémentaire scientifique.

L'Ecole Doctorale Cognition Langage Interaction est seule habilitée à donner son accord pour la validation du suivi des cours en Unité d'enseignement (...) L'étudiant sera tenu de prendre possession d'une

fiche de présence (...) et de se faire connaître auprès du professeur le premier jour de cours. Cette fiche de présence devra être paraphée par le professeur puis retournée à l'école doctorale à la fin du cycle des cours " (Extraits de la convention Ecole doctorale CLI-Collège de France)."

Le doctorant intéressé doit communiquer au secrétariat de l'ED CLI par courriel ([rlara@univ-paris8.fr](mailto:rlara@univ-paris8.fr)) son nom, le nom de l'enseignant responsable du cours choisi ainsi que l'intitulé du cours. Il recevra par retour de courriel une fiche de présence du Collège de France.

Programme disponible sur le site internet du Collège de France .



Charles Marville

## Validation d'acquis professionnels

La validation d'acquis professionnels (9 crédits maximum) concerne les doctorants dont le travail de recherche est en lien avec leur l'activité professionnelle. Le dossier de validation comprend : un rapport d'activité professionnelle, une attestation de l'employeur le cas échéant et l'avis favorable du directeur de recherche.

## Module 2

### Communication orale et posters

La participation à un colloque donne droit à la validation de 3 à 6 crédits selon la modalité (orale ou affichée) de la communication.

En outre, la Journée de l'école doctorale ("colloque junior") organisée par les doctorants de l'ED permet l'obtention de 2 crédits si le doctorant y assiste et 4 crédits s'il communique. Les doctorants membres du comité d'organisation de la manifestation bénéficient de 2 à 4 crédits.

#### FINANCEMENT

##### Aide à la mobilité

Le doctorant qui participe à un colloque peut solliciter auprès de l'école doctorale une aide à la mobilité couvrant les frais relatifs au transport, l'hébergement, les frais d'inscription au colloque, les frais d'impression d'un poster et la restauration.

La prise en charge financière est limitée à deux demandes par année civile. Les plafonds de financement sont les suivants :

- 400 euros pour un déplacement en France
- 600 euros pour l'Europe
- 700 euros en dehors de l'Europe

Lorsque les frais réels dépassent les plafonds ci-dessus, le doctorant peut adresser à son équipe d'accueil une demande complémentaire d'aide à la mobilité.

Le dossier de demande d'aide à la mobilité doit être déposé auprès du secrétariat de l'ED avant la date du colloque. Le formulaire dédié est disponible sur le site internet de l'ED CLI ou sur demande à : [rlara@univ-paris8.fr](mailto:rlara@univ-paris8.fr)

##### Les publications

Une publication permet d'obtenir 10 crédits maximum en fonction de l'article et de l'importance de la revue. Le directeur de recherche propose le nombre de crédits à accorder au doctorant pour sa publication. Son avis est communiqué à l'ED accompagné d'un fichier pdf contenant l'article.



##### Entraînement à la présentation en anglais

L'Ecole doctorale met à la disposition des doctorants les services d'un « coach » spécialisé en anglais scientifique. Ce dispositif permet aux doctorants le souhaitant de profiter pendant quelques heures d'un entraînement individuel visant à leur rendre capables de produire un exposé public en anglais.

##### Financement de la relecture d'articles écrits en anglais

Le conseil de l'ED a établi les règles suivantes :

- le directeur de recherche du doctorant doit émettre un avis favorable ;
- ne sera autorisée qu'une seule demande de financement de relecture d'article par an ;
- le plafond de financement sera de 350 euros ;
- le doctorant doit joindre à sa demande de financement trois devis de traducteurs ;
- cette demande sera comptabilisée comme la participation à un congrès et le montant disponible pour la mobilité (aide à la mobilité) en sera diminué en cas de demande ultérieure.

# RÈGLEMENT INTERNE DE L'ÉCOLE DOCTORALE

## 1. Le directeur de recherche

-Le directeur de recherche s'engage à accorder un minimum de 4 entretiens annuels sur demande du doctorant.

-Le directeur de recherche se rend responsable de l'accès du doctorant aux lieux et aux moyens jugés par le directeur de recherche nécessaires pour parachever ses recherches.

-Afin de garantir la disponibilité du directeur de recherche, celui-ci ne devra prendre en charge plus de 10 thèses. Les co-directions pourront être objet d'une pondération différente.

-Les maîtres de conférences n'accepteront pas, à partir de la troisième année avant la retraite, d'inscription en thèse. Les professeurs émérites pourront inscrire des thèses à condition d'avoir un co-directeur appartenant à une équipe Paris 8.

## 2. Le doctorant

- Le doctorant doit produire, avant le mois de mai de chaque année à partir de sa deuxième année de thèse, un bilan des activités accomplies ainsi qu'un échéancier permettant de parachever ses recherches (voir Charte des Thèses). Ce document sera déposé au secrétariat de l'École Doctorale lorsque le directeur de recherche aura déclaré en avoir pris connaissance ainsi qu'en avoir approuvé le contenu.

- Le doctorant doit également produire, chaque année à partir de sa deuxième année de thèse, un rapport sur le travail effectué et restant à faire émanant du comité de suivi institué à cet effet par chaque équipe de recherche. Ce document sera également déposé

au secrétariat de l'École Doctorale

- Ces deux documents sont soumis au directeur de l'École Doctorale. Toute réinscription est subordonnée au double avis favorable du directeur de recherche et du comité de suivi.

- Le doctorant est supposé connaître la législation sur la propriété intellectuelle ainsi que les codes déontologiques de la communauté scientifique. Toute transgression décelée par les dispositifs préventifs à l'œuvre entraînera la saisie de la commission de déontologie de l'Université.

## 3. Médiation Ecole Doctorale

- Ni le doctorant ni le directeur de recherche peuvent rompre unilatéralement le contrat les liant. Toute situation de litige doit être portée à la connaissance du directeur de l'Ecole Doctorale qui doit, dans ce cas, agir comme médiateur.

## 4. Conditions de la soutenance

- Le directeur de recherche décide si la thèse remplit les conditions requises pour être menée à soutenance. En cas de divergence entre directeur de recherche et doctorant, le directeur de l'École Doctorale peut agir en médiateur s'il est saisi par l'une des parties.

- Le directeur de recherche s'engage à proposer un jury légitimant l'intitulé du doctorat. Le directeur de l'École Doctorale donne son accord pour la composition du jury et spécifie le ou les intitulés attribuables, au vu de la section d'appartenance de ses membres et de la liste d'items reconnus par l'université.

- Le directeur de l'École doctorale peut saisir, après avoir informé et entendu le directeur de recherche concerné, le Conseil ou le Bureau du Conseil pour empêcher une soutenance s'il s'avère que le contenu des pré-rapports est en contradiction manifeste avec l'autorisation de soutenance accordée.

**Le doctorant doit produire au bout de deux ans, un bilan des activités accomplies ainsi qu'un échéancier permettant de parachever ses recherches.**



- Tout manuscrit est soumis, avant délivrance de l'autorisation de soutenance, à analyse par le logiciel d'aide à la détection de plagiat Compilatio. Deux types de problèmes ont été considérés. (1) Multiplication de références mal documentées ne permettant pas l'identification claire des sources ; la thèse est alors renvoyée au doctorant pour révision sous l'autorité du directeur de thèse. (2) Plagiat massif correspondant à des copiés-collés littéraux de textes non cités, auquel cas l'autorisation de soutenance est refusée.

- Toute décision empêchant la soutenance d'une thèse devra être soumise à la Commission de la Recherche de l'Université Paris 8.

## Contacts utiles

Université Paris 8

<http://www.univ-paris8.fr/-RECHERCHE->

Université Paris Lumières

<http://www.u-plum.fr>

Campus Condorcet

<http://www.campus-condorcet.fr>

Maison des sciences de l'homme Paris Nord

<http://www.mshparisnord.fr/>

Labex Arts-H2H

<http://www.labex-arts-h2h.fr/>

ABES (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur)

<http://www.abes.fr/>

Le calendrier des lettres et sciences humaines et sociales - Calenda

<http://calenda.org>

Radio thésard France Culture

<https://www.franceculture.fr/conferences/factory/radio-thesards>

#### Organismes de recherche

CNRS

<http://www.cnrs.fr>

INSERM

<http://www.inserm.fr>

INRA

<http://www.inra.fr/>

INRIA

<http://www-sop.inria.fr/>

IFSTTAR

<http://www.ifsttar.fr/>

ANR

<http://www.agence-nationale-recherche.fr/>

#### Associations

Société française de psychologie

<http://www.sfpsy.org/>

Association nationale recherche et technologie - ANRT - Convention CIFRE

<http://www.anrt.asso.fr/>

Association nationale des docteurs- ANDès

<http://www.andes.asso.fr/>

Association des doctorants CIFRE SHS

<http://adcifreshs.eklablog.com/>

Intelli'agence (Association Bernard Grégory)

<http://www.intelliagence.fr/>

Confédération des jeunes chercheurs - CJC

<http://cjc.jeunes-chercheurs.org/>

#### Texte de référence

- Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme nationale de doctorat.